



Relevé de Décisions
Bureau Exécutif du 26 Mai 2008

Présents : JP Champion – JC Méric – H Bacchini – J Kerhoas – E Marliot – H Giraud – M Bouvet - D Tincelin – J Cathelineau - S Lasseaux – C Peyras – P Gouard- C Aubert– E Coquerel- C Fourichon – JC Cour

Points	Thèmes et Commentaires
1	ADMINISTRATION
1.1	<u>Approbation relevé de décisions du BE du 11/04/2008 et Comité Opérationnel du 3/04/2008 du 30/04/2008</u>
Décision 1	Le BE approuve à l'unanimité les relevés de décisions du Bureau Exécutif du 11/04/08 et des Comités Opérationnels des 3 et 30 Avril 2008.
1.2	<u>Bilan AG FFVOILE</u>
Décision 2	Il est proposé de réduire la durée du rapport moral collectif, notamment en supprimant les redondances. Il faut maintenir le travail collectif tout en trouvant un meilleur équilibre entre les rapports d'activités et le rapport moral, plus politique. Il est proposé de remettre les rapports au plus tard le 31 Janvier puis débriefing au BE suivant. Il est aussi souhaité par le BE que soit réalisé une répétition une fois le rapport moral finalisé.
1.3	<u>Budget révisé 2008</u>
Décision 3	Le budget révisé 2008 s'équilibre en Dépenses/Recettes de fonctionnement à 10 696 K€. La section investissement est réduite de 146 k€ sur la Convention d'Objectif dont le montant se retrouve en fonctionnement.
1.4	<u>Evolution TOP CLUB 2008</u>
Décision 4	Le BE souhaite à la fois dynamiser et améliorer la cérémonie de remise des prix du Top Club (raconter une histoire, mise en valeur des partenaires...) mais en ne modifiant pas, dans un 1 ^{er} temps au moins, les principes actuels permettant dans chaque département de récompenser sur la base de critères très différenciés. Certains critères doivent néanmoins être revus. Sur cette base, le BE souhaite que le CO puisse lui faire une proposition d'organisation du top club.
1.5	<u>Date AG 2008</u>
Décision 5	Le BE fixe la date de l'AG 2008 au 21 Mars 2009
1.6	<u>Salon Nautique Porte de Versailles</u>
Décision 6	Reprendre contact avec Reed Expo pour étudier les conditions d'un retour de la FFVoile sur ce salon sachant que l'organisateur a accepté la mise en avant des partenaires de la FFVoile en cas de stand FFVoile. Se posera toutefois le coût de l'opération. Discussions à poursuivre
1.7	<u>Affiliations</u>
Décision 7	Le BE prononce les affiliations définitives de : Associations Locales : Ligue de Bretagne : Voile Sportive PENMARC'HAISE

	<p>Ligue du Centre : Nautique Club de BOURGES</p> <p>Etablissements Collectivité locales Ligue Haute Normandie : Base de plein air et de loisirs de LERY POSES pour les activités d'école de voile, voile à l'école et organisation d'épreuves.</p> <p>Ligue Cote d'Azur : Ecole Municipale de Voile du Lavandou pour les activités d'école de voile, voile à l'école et organisation d'épreuves.</p> <p>Société Commerciale Ligue de Corse : Ecole de Voile de PINARELLO pour les activités d'école de voile, voile à l'école.</p> <p><u>Résiliations de l'affiliation</u> Etablissement Société Commerciale Décision 8 Le BE prononce la résiliation de l'affiliation de : Ligue de Bretagne : Société NAUTILOE pour l'activité Ecole de Voile</p> <p><u>Fusion-Absorption</u> Association locale</p> <p>Décision 9 Le BE accepte la fusion-absorption de : Ligue Cote d'Azur : Société Nautique du BRUSC/Société des régates de SIX FOURS. La SR de Six Fours absorbe la SN du BrusC et devient le YACHT CLUB DE SIX FOURS (Numéro d'affiliation inchangé)</p> <p>Décision 10 <u>Mutation – Changement de Département</u> Le BE entérine le changement de département de : Région Ile de France : AS MATRA section Voile quitte le département des Yvelines (78) et rejoint celui des Hauts de Seine (92) et s'intitule MBDA SPORT VOILE</p> <p>2 2.1 COMMISSION FORMATION <u>Gestion de projet</u></p> <p>Décision 11 Présentation de la démarche « Gestion de Projet » retenue par le BE. La quasi-totalité des cadres FFVoile ont suivi la formation. Le BE décide de poursuivre dans cette voie, se prononce pour la sensibilisation de tout le personnel (formation des assistantes) et souhaite que la méthode soit appliquée à titre d'exemple sur 3 projets FFVoile (dont les projet « gestion d'épreuves » et « communiquer vers les collectivités territoriales »). Pour ce faire, l'ensemble du personnel devra être formé 3 jours /an mais à partir des projets FFVoile.</p> <p>2.2 Info <u>CQP Voile</u> Information</p> <p>3 3.1 DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT <u>point sur les cofinancements EFV/Orange 2008</u> Information</p> <p>3.2 <u>guide eco gestion</u> Présentation du guide éco gestion des centres nautiques. Le BE souhaite que la presse soit informée de l'ouvrage réalisé (Voir Eric Coquerel sur la meilleure période). Il souhaite également qu'on en fasse une communication vers les élus des collectivités locales et les députés et rappelle qu'il souhaite que la FFVoile génère des projets qui puissent permettre une communication régulière vers nos politiques de terrain comme c'est le cas avec le guide éco gestion.</p> <p>Info et Décision 12</p>
--	--

<p>3.3</p> <p>Info et décision 13</p>	<p><u>point d'actualité sur la voile scolaire (nouveaux programmes)</u></p> <p>Suite au constat que l'activité voile scolaire n'était plus référencée dans les nouveaux programmes scolaires, la FFVoile a réagi par écrit auprès des ministres de l'éducation nationale et de la santé, de la jeunesse et des sports. Mais notre courrier est resté sans réponse à la date du BE.</p> <p>Ce dernier souhaite sans réponses dans les prochains jours, que la FFVoile active le réseau des parlementaires.</p>
<p>3.4</p> <p>Décision 14</p>	<p>Le constat et la problématique sont les mêmes au niveau du collège.</p> <p><u>Expérimentation du livret aux licenciés jeunes (suite BE 11/04/2008)</u></p> <p>Le BE se prononce favorablement pour l'envoi aux licenciés jeunes des livrets donnés avec la licence enseignement, et ce dès septembre 2008, au profit des primos licences jeunes, puis à tous les licenciés jeunes à partir de 2009.</p> <p>L'envoi se fera soit via les clubs soit via les ligues pour les ligues volontaires. Ce point n'est pas tranché</p>
<p>4</p> <p>4.1</p> <p>4.1.1</p> <p>Décision 15</p>	<p>COMPETITIONS VOILE LEGERE</p> <p><u>Définition des quotas de ligue pour la participation aux championnats de France Minimes et Espoirs Voile Légère 2009</u></p> <p>Le Bureau Exécutif entérine les décisions suivantes :</p> <p>Les modalités de sélection des coureurs et attribution des Places pour les Championnats de France Minimes et Espoirs Voile Légère en 2009 sont similaires à celles définies pour 2008 avec les évolutions ci-dessous.</p> <p>Proposition de calcul des quotas pour 2009 :</p> <p>Pour chaque Ligue, le calcul des quotas sera de 90% des places acquises sur la participation au championnat de France de l'année n – 1, arrondi à l'entier supérieur.</p> <p>Sauf pour la <u>série Minimes Optimist garçon</u>, le calcul des quotas sera de 80% des places acquises sur la participation au championnat de France de l'année n – 1, arrondi à l'entier supérieur</p>

4.1.2	<p><u>Echéancier pour les sélections et invitations aux championnats de France minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire et Equipage, Espoirs Extrême Glisse 2009</u></p> <p>Le Bureau Exécutif entérine l'échéancier pour 2009 :</p>																																				
<p>Décision 16</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="288 338 810 383">Intitulé</th> <th data-bbox="810 338 1246 383">2008</th> <th data-bbox="1246 338 1417 383">2009</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" data-bbox="288 383 1417 450" style="text-align: center;">Règlement de sélections de ligues</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 450 810 483">Adressé par le Département Voile Légère</td> <td data-bbox="810 450 1246 483">Fin octobre 2007</td> <td data-bbox="1246 450 1417 483">Mi octobre 2008</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 483 810 517">Retour des Règlements de Ligues</td> <td data-bbox="810 483 1246 517">Fin novembre 2007</td> <td data-bbox="1246 483 1417 517">Fin novembre 2008</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 517 810 562">Mise en ligne des Règlements de Ligues</td> <td data-bbox="810 517 1246 562">Début janvier 2008</td> <td data-bbox="1246 517 1417 562">Début janvier 2009</td> </tr> <tr> <td colspan="3" data-bbox="288 562 1417 629" style="text-align: center;">Minimes – Espoirs Glisse – Espoirs Solitaire et Equipage</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 629 810 674">Période de sélections</td> <td data-bbox="810 629 1246 674">1^{er} février 2008 au 1^{er} juin 2008</td> <td data-bbox="1246 629 1417 674">1^{er} février 2009 au 1^{er} juin 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 674 810 730">Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile</td> <td data-bbox="810 674 1246 730">2 juin 2008</td> <td data-bbox="1246 674 1417 730">2 juin 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 730 810 763">Mise en ligne des listes des sélectionnés</td> <td data-bbox="810 730 1246 763">5 juin 2008</td> <td data-bbox="1246 730 1417 763">5 juin 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 763 810 797">Transmission des invitations</td> <td data-bbox="810 763 1246 797">16 juin 2008</td> <td data-bbox="1246 763 1417 797">15 juin 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 797 810 831">Commission Invitations</td> <td data-bbox="810 797 1246 831">18 et 19 juin 2008</td> <td data-bbox="1246 797 1417 831">17 et 18 juin 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 831 810 864">Mise en ligne des invitations</td> <td data-bbox="810 831 1246 864">20 juin 2008</td> <td data-bbox="1246 831 1417 864">19 juin 2009</td> </tr> </tbody> </table>	Intitulé	2008	2009	Règlement de sélections de ligues			Adressé par le Département Voile Légère	Fin octobre 2007	Mi octobre 2008	Retour des Règlements de Ligues	Fin novembre 2007	Fin novembre 2008	Mise en ligne des Règlements de Ligues	Début janvier 2008	Début janvier 2009	Minimes – Espoirs Glisse – Espoirs Solitaire et Equipage			Période de sélections	1^{er} février 2008 au 1^{er} juin 2008	1^{er} février 2009 au 1^{er} juin 2009	Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile	2 juin 2008	2 juin 2009	Mise en ligne des listes des sélectionnés	5 juin 2008	5 juin 2009	Transmission des invitations	16 juin 2008	15 juin 2009	Commission Invitations	18 et 19 juin 2008	17 et 18 juin 2009	Mise en ligne des invitations	20 juin 2008	19 juin 2009
	Intitulé	2008	2009																																		
	Règlement de sélections de ligues																																				
	Adressé par le Département Voile Légère	Fin octobre 2007	Mi octobre 2008																																		
	Retour des Règlements de Ligues	Fin novembre 2007	Fin novembre 2008																																		
	Mise en ligne des Règlements de Ligues	Début janvier 2008	Début janvier 2009																																		
	Minimes – Espoirs Glisse – Espoirs Solitaire et Equipage																																				
	Période de sélections	1^{er} février 2008 au 1^{er} juin 2008	1^{er} février 2009 au 1^{er} juin 2009																																		
	Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile	2 juin 2008	2 juin 2009																																		
	Mise en ligne des listes des sélectionnés	5 juin 2008	5 juin 2009																																		
	Transmission des invitations	16 juin 2008	15 juin 2009																																		
	Commission Invitations	18 et 19 juin 2008	17 et 18 juin 2009																																		
	Mise en ligne des invitations	20 juin 2008	19 juin 2009																																		
	4.1.3	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="288 1182 810 1227">Période de sélections</th> <th data-bbox="810 1182 1246 1227">1^{er} février 2008 au 14 sept 2008</th> <th data-bbox="1246 1182 1417 1227">1^{er} février 2009 au 13 sept 2009</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="288 1227 810 1261">Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile</td> <td data-bbox="810 1227 1246 1261">15 sept 2008</td> <td data-bbox="1246 1227 1417 1261">14 sept 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 1261 810 1294">Mise en ligne des listes des sélectionnés</td> <td data-bbox="810 1261 1246 1294">18 sept 2008</td> <td data-bbox="1246 1261 1417 1294">17 sept 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 1294 810 1328">Transmission des invitations</td> <td data-bbox="810 1294 1246 1328">22 sept 2008</td> <td data-bbox="1246 1294 1417 1328">21 sept 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 1328 810 1361">Commission Invitations</td> <td data-bbox="810 1328 1246 1361">24 sept 2008</td> <td data-bbox="1246 1328 1417 1361">23 sept 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="288 1361 810 1395">Mise en ligne des invitations</td> <td data-bbox="810 1361 1246 1395">26 sept 2008</td> <td data-bbox="1246 1361 1417 1395">25 sept 2009</td> </tr> </tbody> </table>	Période de sélections	1^{er} février 2008 au 14 sept 2008	1^{er} février 2009 au 13 sept 2009	Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile	15 sept 2008	14 sept 2009	Mise en ligne des listes des sélectionnés	18 sept 2008	17 sept 2009	Transmission des invitations	22 sept 2008	21 sept 2009	Commission Invitations	24 sept 2008	23 sept 2009	Mise en ligne des invitations	26 sept 2008	25 sept 2009																	
Période de sélections	1^{er} février 2008 au 14 sept 2008	1^{er} février 2009 au 13 sept 2009																																			
Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile	15 sept 2008	14 sept 2009																																			
Mise en ligne des listes des sélectionnés	18 sept 2008	17 sept 2009																																			
Transmission des invitations	22 sept 2008	21 sept 2009																																			
Commission Invitations	24 sept 2008	23 sept 2009																																			
Mise en ligne des invitations	26 sept 2008	25 sept 2009																																			
<p>Décision 17</p>	<p><u>Révision des montants des droits d'inscription pour les Championnats de France Minimes, Espoirs « Glisse », Espoirs « Solitaire et Equipage », Espoirs « Extrême Glisse », Seniors regroupés, Circuits d'épreuves, raids catamaran pour 2009 à 2012</u></p> <p>Le BE considère que la décision sur les droits d'inscription jusqu'en 2012 est prématurée et souhaite que le sujet soit évoqué devant le prochain CL. La décision pourrait être reportée au CA d'Octobre 2008 en cas de besoin.</p>																																				
4.1.4																																					
<p>Décision 18</p>	<p><u>Attribution du championnat de France Dériveurs Quillards de Sport et Catamarans au CV Bordeaux pour 2009</u></p>																																				
4.1.5	<p>Le Bureau Exécutif entérine l'attribution du Championnat de France Dériveurs Quillards de Sport et Catamarans au CV Bordeaux pour 2009</p>																																				
<p>Décision 19</p>	<p><u>Appel d'offre et procédure Championnat de France Voile Légère</u></p>																																				
4.1.6	<p>Le BE approuve l'ensemble de la procédure mise en place pour les championnats de France 2009 (espoirs solitaire équipage, VRC classe M et VRC classe 1 M)</p>																																				
<p>Décision 20</p>	<p><u>Commission technique catamaran – Nomination Florence Bellet</u></p> <p>Le BE approuve la nomination de Florence Bellet comme membre de la commission technique Catamaran</p>																																				
4.2 4.2.1	<p>HABITABLE</p>																																				

	<p><u>Comité de sélection Rolex Commodores' Cup 2008 et labellisation EDF pour les Equipes Bleu ; Blanc, Rouge</u></p>
<p>Décision 21</p>	<p>Le BE approuve la composition du comité de sélection suivante : « Pour la FFVoile : Philippe Gouard, représenté par Marc Bouvet, Pour l'UNCL : Jean-Michel Carpentier et Edouard Beatz. »</p>
<p>4.2.2</p>	<p>Par ailleurs, le BE accepte d'attribuer un Label « Equipe de France pour la Commodores' Cup 2008 » (pour les Equipes Bleue ; Blanche ; Rouge qui seront des équipes françaises sélectionnées)</p>
<p>Décision 22</p>	<p><u>Décision du lieu du CFMH 2010 – 2011</u></p> <p>Le BE donne son accord pour organiser le championnat à l'Ecole Navale pour les Editions 2010 et 2011 (ayant pour support le grand Prix de l'Ecole Navale) sous condition de l'obtention du courrier de confirmation et sous condition que le grand prix prenne le titre de championnat de France, agrémenté du titre GP de l'école Navale.</p>
<p>5 5.1</p>	<p>HAUT NIVEAU <u>Sélections JO</u> Non traité sachant que l'ensemble du BE était présent à la présentation des équipages sélectionnés pour les JO</p>
<p>5.2</p>	<p><u>Réforme des filières de haut niveau</u></p>
<p>Décision 23</p>	<p>Le BE souhaite que les principes de la réforme soient présentés lors du CA du 13/06/2008, sachant que le BE souhaite que soit arrêté l'organisation du Haut Niveau (EDF A et B), mais aussi l'échelon intermédiaire avec notamment les espoirs et enfin la strate plus basse des jeunes de moins de 18 ans.</p>
<p>6 6.1</p>	<p>Cette réforme devra être portée par les représentants du Haut Niveau mais aussi tous les cadres du siège (Voile légère, Habitable, développement....)</p>
<p>Remis</p>	<p>REGLEMENTATION <u>Règlement technique et sportif : désignation des rédacteurs.</u></p>
<p>7 7.1</p>	<p>Non traité</p>
	<p>DIVERS <u>Dates prochains BE après 12/06/2008</u></p>
<p>Décision 24</p>	<p>Le BE fixe les dates suivantes : BE le 01/07 à 9H230 jusqu'à fin d'après midi BE du 18/09 à 9H30</p>
<p>7.2 7.2.1</p>	<p>CCA <u>Règles d'introduction à la régata</u></p> <p>Les règlements sont acceptés dans leurs principes par le BE et à revoir dans leur application</p>

7.2.2

**Décision
25**

Code de l'arbitre

Le BE donne son accord à la nouvelle version du code de l'arbitre en souhaitant néanmoins qu'il soit précisé clairement que l'arbitre doit respecter et faire appliquer les règlements de la FFVoile dont celui de la CCA